FICHE DE POSTE

POLE TERRITOIRES

AGENCE DEPARTEMENTALE DU PAYS DE SAINT MALO

SERVICE VIE SOCIALE

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE COMBOURG

Travailleur social spécialisé à l'aide sociale à l'enfance

Catégorie B – Filière sociale

Assistant socio-éducatif

Référence du poste : 4800

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

➢ PRESENTATION DU POLE

Les principales missions du Pôle Territoires au siège sont les suivantes :

- Le pilotage des 7 agences départementales :
  - Suivi de tableaux de bord à partir d'un système d'informations territorialisées
  - Suivi des coûts, des délais, des budgets déconcentrés

- L'animation et la coordination des 7 agences départementales :
  - Suivi du lien siège-agences
  - Suivi de la bonne marche des réseaux-métiers
  - Animation des dispositifs contrat de territoires
  - Coordination des actions transversales des agences départementales
  - Contribuer à l'adaptation des politiques (remontée d'information, besoins exprimés par les territoires…)

- La régulation des 7 agences départementales :
  - Jouer le rôle de facilitateur
  - Assurer l'arbitrage entre agences, entre les agences et le siège, entre les pôles métiers au sein du CODIR

Les différentes directions et services composant ce pôle.

Le Pôle Territoires est composé des sept agences départementales (Agences du Pays de Brocéliande, du Pays de Fougères, du Pays de Redon, du Pays de Rennes, du Pays de Saint-Malo, du Pays de Vitré et du Pays des Vallons-de-Vilaine) et du Service d'Animation et de coordination des territoires.

Chaque agence départementale comprend :
- Une direction
- 4 services : Développement local, Vie sociale, Construction, Ressources.

Le Service Vie sociale comprend comme principales thématiques d'intervention, l'aide et l'action sociale, l'éducation et les politiques en faveur de la jeunesse, les actions sportives et culturelles. Il doit en combinant tous les leviers de promotion et d'épanouissement de la vie de chacun des individus notamment les plus fragiles de la société, développer de nouvelles approches sociales plus à même de tendre vers l'égalité des chances et une insertion sociale complète et durable.

Le Centre Départemental d'Action Sociale du Pays de Combourg est rattaché au Service Vie sociale de l'Agence du Pays de Saint Malo située à La Gouesnière.

➢ MISSIONS GENERALES

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le référent ASE doit veiller à favoriser un accueil de qualité de l'enfant confié sachant que la finalité de l'accueil repose sur un double objectif à savoir :
- permettre à l'enfant d'évoluer favorablement dans son lieu d'accueil en l'aidant à accepter sa réalité familiale passée et à venir ;
- permettre aux parents d'accéder aux compétences parentales qu'ils n'ont pas acquises afin qu'ils puissent mobiliser leurs capacités éducatives favorables au retour de l'enfant ou au maintien des liens, si elles ne sont pas contraires à son intérêt.

A ce titre, le travailleur social intervenant au titre de l'Aide sociale à l'enfance assure la préparation de l'admission de l'enfant, son accompagnement, son suivi et veille à la coordination de toutes les interventions afin de garantir la continuité de la prise en charge.

➢ FONCTIONS

- Assurer la phase préparatoire à l'accueil : prendre contact avec le jeune, sa famille, les partenaires susceptibles de connaître la situation, rechercher le lieu d'accueil, participer aux différentes étapes administratives.
- Contribuer à l'élaboration du projet pour l'enfant et avec l'enfant, négocié avec la famille.
- Veiller au bon déroulement de la prise en charge,
- Favoriser le soutien à la parentalité, rencontrer les parents,
- Veiller au bien être physique et psychique de l'enfant,
- Participer à l'élaboration du projet scolaire,
- Assurer la mise en œuvre de la prise en charge sur le plan matériel,
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle du jeune majeur autonome ou en famille d'accueil, accompagner l'enfant dans l'évolution du lien avec sa famille,
- Assurer l'accompagnement socio-éducatif de l'enfant.
- Mettre en place les droits de visite et d'hébergement (planning, organisation), organiser et encadrer éventuellement des visites en présence d'un tiers.
- Recueillir l'avis du détenteur de l'autorité parentale pour les actes non usuels de la vie quotidienne.
- Soutenir la famille d'accueil dans la prise en charge éducative.
- Assurer le suivi du déroulement de l'accueil chez un assistant familial.
- Assurer la coordination avec les établissements accueillant des enfants afin de garantir la cohérence du projet pour l'enfant en respectant la mise en œuvre du protocole d'intervention.
- Assurer la coordination avec l'autorité judiciaire ou l'autorité administrative : établir un bilan annuel, rédiger les notes d'incident et les rapports pour les autorités judiciaires et administratives, répondre aux soit-transmis, participer aux audiences.
- Etre présent aux différentes commissions du CDAS (CAD/Commission Enfance Famille; CAD/Prévention et CAE).
- Participer aux réunions institutionnelles (réunions de circonscription, réunions d'équipe…).
- Participer aux actions de prévention individuelles et collectives.
- Contribuer à l'analyse de l'évolution de la population concernée.
- Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires.

➢ LIAISONS

Dans le cadre de ses fonctions, le référent ASE est sous l'autorité hiérarchique du responsable de circonscription, il établit des liaisons avec :
- le responsable enfance famille,
- le conseiller technique,
- la secrétaire ASE,
- le psychologue,
- les autres travailleurs sociaux et médico-sociaux du CDAS,
- le service recrutement des assistants familiaux,
- les services de l'Agence Départementale du Pays de Rennes,
- les partenaires extérieurs.

➢ PROFIL

- Temps plein exigé
- Goût et aptitude au travail d'équipe
- Rigueur et grande disponibilité
- Sens de l'organisation et aptitudes à gérer les situations d'urgence
- Prise de recul nécessaire
- Déplacements fréquents